



Avocats Associés

Communiqué de presse
Paris, le 13 septembre 2018

BG2V, CONSEIL DE PLEIADE INVESTISSEMENT ET DE DIVALTO POUR LEUR 4^{ème} LBO

BG2V a conseillé Pléiade Investissement, holding d'entrepreneurs, et Divalto, éditeur de suites logicielles de gestion à destination des TPE, PME/ETI, pour leur 4^{ème} LBO, depuis leur association en 2006, qui permet également aux managers et salariés clés de monter au capital.

Cette opération à effet de levier a été financée par une dette de 12 M€ levée auprès de la Caisse d'Epargne Grand Est Europe, la Banque Européenne Crédit Mutuel et la société Générale.

BG2V a accompagné Pléiade Investissement et Divalto sur l'ensemble des aspects juridiques, fiscaux et sociaux liés à cette opération.

Le cabinet BG2V confirme ainsi, avec son équipe *corporate* composée de 4 associés et 7 collaborateurs, son expertise multidimensionnelle tant auprès des entrepreneurs que des investisseurs. BG2V avait déjà accompagné Pléiade Investissement en septembre dernier lors de son investissement dans le Groupe Aeroplast.

* * * * *

Intervenants :

- **BG2V** avec :
 - Stanislas Richoillez, associé, et Enzo Faedda, collaborateur, pour les aspects corporate,
 - Jean-Sébastien Dumont, associé, et Rémi Dias, collaborateur, pour les aspects fiscaux,
 - Guillaume de Saint Sernin, associé, et Léa Dubrul, collaboratrice, pour les aspects sociaux,
 - Xavier Carbasse, associé, et Clémence Marolla, collaboratrice, pour les aspects IP/IT,
 - Quentin Leroux, associé pour les aspects liés au financement de ce LBO.
- **Next!FA** avec Hervé Krissi, Romain Bardou, Edouard Debersé, pour les audits financiers.

Et,

- **Divalto** avec Thierry Meynlé, Jérôme Virey, Bruno Lagadec,
- **Pléiade Investissement** avec Boris Tronc, Arthur Pinçon, pour le management et les investisseurs,
- **Caisse d'Epargne Grand Est Europe (Arrangeur)** avec Amale Goehlinger, Frédéric Garion, Ségolène Vonau, Claude Alphonse,
- **Banque Européenne Crédit Mutuel** avec : Pierre Hutt, Stéphane Beau,
- **Société Générale** avec Thomas Grandgeorge, Denis Le Bel.

A propos de BG2V :

BG2V est un cabinet d'avocats français indépendant créé en 2010. Composé de près de trente-cinq avocats, dont 11 associés, BG2V propose à ses clients une offre globale en droit des affaires.

Reconnus pour leurs compétences et leur engagement personnel, les associés, entourés de leurs équipes, interviennent dans les domaines du corporate/fusions-acquisitions, du private equity, des entreprises en difficulté, du droit fiscal, de la propriété intellectuelle/nouvelles technologies, du contentieux, du droit commercial, du droit pénal, du droit social et de l'immobilier. Ils offrent à leurs clients des prestations personnalisées, de haute qualité et à coûts maîtrisés.

Les avocats de BG2V exercent tant en français qu'en anglais et sont admis, pour certains, à exercer, outre en France, aux Etats-Unis (Barreau de New York). Pour ses dossiers transfrontaliers (notamment en Europe continentale, dans les pays anglo-saxons et au Moyen-Orient), le cabinet a également établi des relations privilégiées avec des cabinets étrangers, qui partagent le même degré d'exigence et niveau de technicité juridique.

Pour en savoir plus : bg2v.com